

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 février 2025

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
30/01/2025

En exercice	Présents	Votants
14	9	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-09 Autorisation de navigation en float-tub sur l'étang d'Azé

Envoyé en préfecture le :

13 FEV. 2025

Déposé en ligne le

13 FEV. 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six du mois de février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice,
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absentes excusées : Mme JOLY-LAVRIEUX Martine qui a donné pouvoir à Mme GUILLOU Sylvie,
Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à M. LELEU Eric,
Mme RENOU Christelle qui a donné pouvoir à Mme LANDRÉ Béatrice,
Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Absent non excusé : M. TYTGAT Loïc

M. GAUTHIER Cédric est désigné secrétaire de séance.

Madame BOULAY Maryvonne, Maire, informe que l'association AAPPMA de Thoré/Montoire qui gère la pêche sur le territoire d'Azé a demandé l'autorisation de pouvoir naviguer en float-tub 1 semaine/ mois sur l'étang d'Azé. Le float tube est une embarcation gonflable qui permet de pêcher en étant assis sur l'eau, le déplacement s'effectue en marche arrière à l'aide de palmes.

Un calendrier sera mis en place et affiché par sur place par l'AAPPMA.

Mme le Maire demande l'avis des membres présents.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

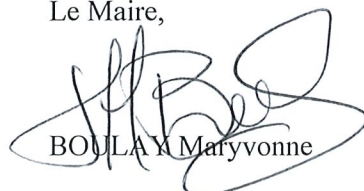
DECIDENT :

➤ d'autoriser l'utilisation du float-tub sur l'étang d'Azé 1 semaine / mois selon un planning défini et affiché par l'association AAPPMA.

➤ d'autoriser Madame le Maire à faire les démarches nécessaires auprès du service concerné.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


GAUTHIER Cédric